RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-548687

N° : 32593

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12605 Société : RAM

☑ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : OUALIG ALAA

Date de naissance : 09-02-1988

Adresse : Angle rue des colibris RES ALAA n°4 Ferme bretonne Casablanca

Tél. : 0661094477 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/05/20

Nom et prénom du malade : Mouna CHAIMAA Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : trouble du cycle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

10 JUIL 2020

MUPRAS 14 JUIL 2020 ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa **Le :** 10/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/05/20		9	6	INP : 10107180

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
VITA	26/05/2020	165,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	22/05/2020	Z 120	1216,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

INP :

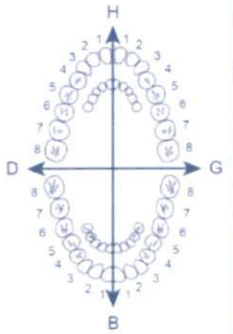

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

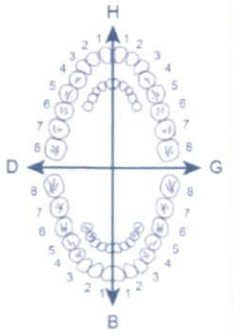

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

D — G

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine
de casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

الدكتورة عفاف بنجلون
اختصاصية في أمراض النساء و الولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقا بمستشفيات باريس

Casablanca le 26/05/2020 الدار البيضاء في

765,00

185، شارع الزرقطوني، إقامة الزرقطوني – شقة 2 – الطابق الثاني – المعاريف – الدار البيضاء 20330
185, Bd, Zerktouni, Résidence Zerktouni - Appt 2 - 2ème étage - Maarif - Casablanca - 20330
Tél. : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61 - الهاتف : Fax : 05 22 25 77 02 - الفاكس : E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr - البريد الإلكتروني :
Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031

Lot : 1:004

Date de Fab : 09-2017

Date de Pér : 09-2020

PPC : 165 Dhs

OVUSITOL

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine
de casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

الدكتورة عفاف بنجلون
اختصاصية في أمراض النساء و الولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقا بمستشفيات باريس

Casablanca le 22/05/2020 الدار البيضاء في

Mme Laaouina Chaimae

Hystérosalpingographie
à J8 du cycle

Dr. AFAF BENJELLOUN
GYNECOLOGUE - OBSTETRICIEN
185, Bd. Zerktouni Rés. Zerktouni
2ème Etage Appt. 2 - Casablanca
Tél.: 0522 25 18 61

185، شارع الزرقطوني، إقامة الزرقطوني – شقة 2 – الطابق الثاني – المعاريف – الدار البيضاء 20330
185, Bd, Zerktouni, Résidence Zerktouni - Appt 2 - 2ème étage - Maarif - Casablanca - 20330
Tél. : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61 : الهاتف - Fax : 05 22 25 77 02 : الفاكس - E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr : البريد الإلكتروني
Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031

مركز الفحص الطبي بالأشعة الروداني
CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU
Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH
Dr. Wafae MSEFER FAROUQI
Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI
Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -
Echographie Obstétriclae 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie
Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie
I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, le 22/05/2020

FACTURE N° : FA:00 3927/20
Nom : LAAOUINA CHAIMAA

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1 216,00 Dhs

MILLE DEUX CENT SEIZE DHS

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

HYSTEROSALPINGOGRAPHIE	1 216,00 Dhs
Total de	1 216,00 Dhs

Mode de règlement VIREMENT

ATTIJARI WAFABANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI Roudani - Maarif 400, Bd Brahim Roudani 20 100 Casablanca Tél. 05 22 25 13 04 / 05 22 25 13 07 / 05 22 23 50 70 Fax 05 22 23 50 68 e-mail : roudani.crr@hotmail.fr

Casablanca, Le 22/05/2020

Patient **LAAOUINA CHAIMAA**
Médecin traitant **DR BENJELLOUN AFAF**
Examen(s) réalise(s) **HYSTEROSALPINGOGRAPHIE**

COMPTE RENDU

L'utérus est en position antéversée, de contours réguliers et de dimensions normales.
La cavité utérine ne présente pas d'anomalie pariétale ou endoluminale.
Les deux trompes sont souples, fines, parfaitement perméables.
Le brassage péritonéal est satisfaisant.

Conclusion :
Examen normal ce jour.

En vous remerciant de votre confiance

Dr. H. AMRANI MIKOU

Dr. Houria AMRANI MIKOU
RADIOLOGUE - SENOLOGUE

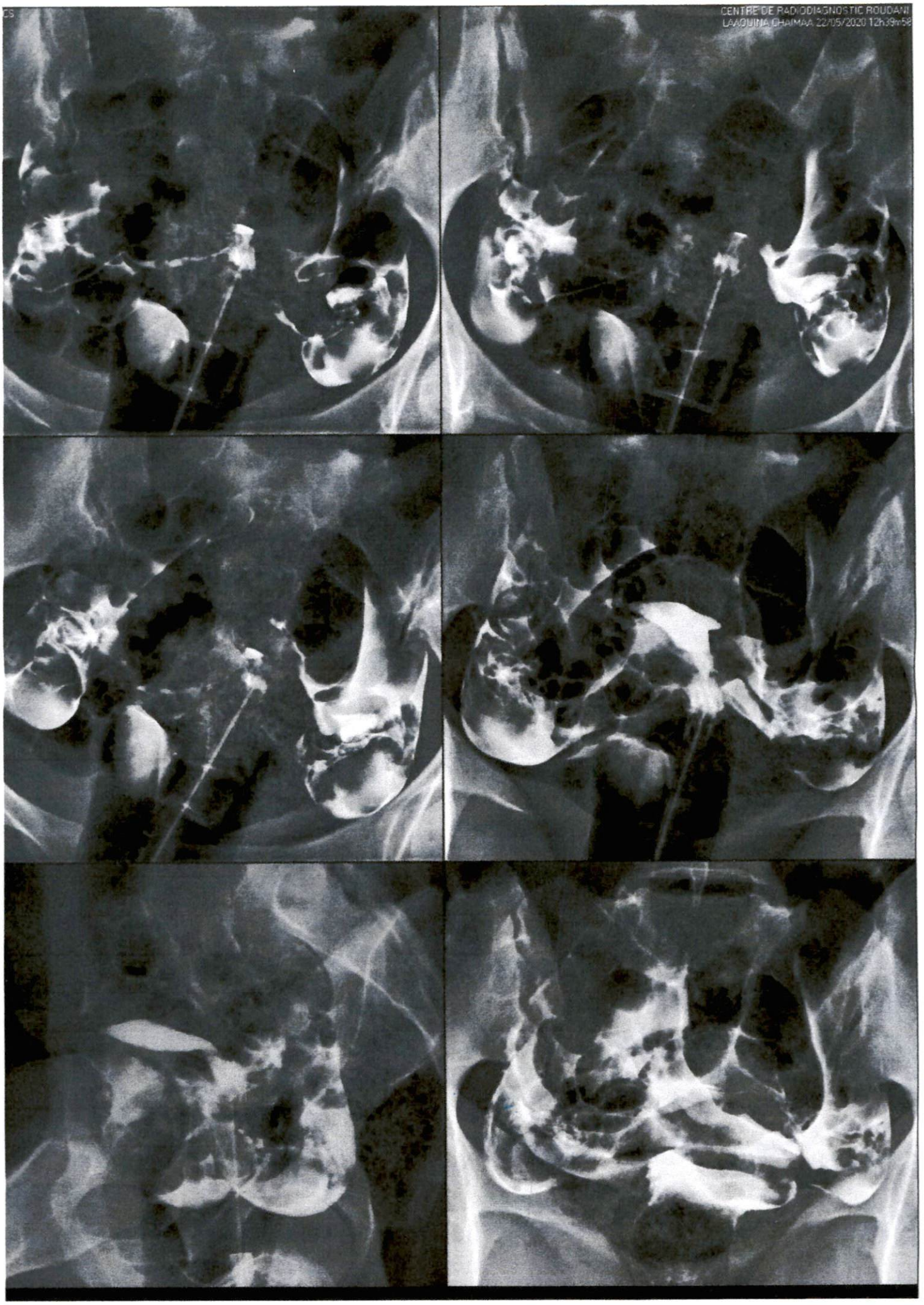

LAAOUINA CHAIMAA